



MARCHÉ DE NOËL ET NOËL DES ENFANTS

EDITO



Murloises, Murlois,

En ce début d'année 2022, nous avons dû renoncer à certains événements qui traditionnellement nous rassemblaient. Cette décision à contre cœur a pour seul objectif de vous protéger car votre santé est le plus important.

Pour autant, je souhaite que nous abordions cette nouvelle année avec confiance, optimisme et pragmatisme.

Indépendamment de l'évolution de la situation sanitaire, la commune va entreprendre des travaux de rénovation de ses installations qui, avec le temps, se sont dégradées (mairie, église, amphithéâtre extérieur).

Différentes initiatives vont également se mettre en place et nous souhaitons votre participation pour aboutir à la concrétisation des projets qui concerneront tous les murloises et les murlois.

A cet égard, 5 groupes de travail qui apporteront réflexions et propositions sont d'ores et déjà mis en place ; vous trouverez dans ce numéro les modalités pour les intégrer selon vos envies ou domaines de compétences.

La culture aura toute sa place sur notre territoire et six spectacles ont été commandés à une association régionale. La commune de Murles aide des artistes qui ont beaucoup souffert de la crise sanitaire ; nous les encourageons à poursuivre leur art. L'agenda culturel vous présente ces événements.

La jeunesse est prise en compte et nous allons créer un nouvel espace « sport, jeunesse et détente » au sud du village ; ce projet va s'étaler sur plusieurs années et va compléter l'offre en la matière de celle existante sur la commune et celles sur les communes voisines.

Enfin, comme cela a été annoncé lors des 2 dernières réunions publiques, notre commune va accueillir un nouveau lotissement de style « pavillonnaire » chemin de l'élagueur.

Vous pourrez obtenir plus de détails sur ce projet dans cette bachoca et en mairie où les maquettes sont exposées et commentées par vos élus, délégués à l'urbanisme (Pascal Teillard, Magalie Pedot, Thérèse Rouvier et moi-même).

Pour conclure, notre commune s'embellit. Sans vous, sans les associations et sans l'investissement de vos élus, rien ne serait possible ; je vous en remercie vivement.

Avec l'ensemble des membres du conseil municipal et des employés communaux, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2022.

Très respectueusement, Eric RIGUET

VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT





**MARCHÉ DE NOËL
ET NOËL DES ENFANTS**

Le 15 décembre, rendez-vous était donné sur l'esplanade pour le marché de Noël de Murles. 16 exposants, la pause murloise et Pascal Teillard étaient présents. Les lots offerts par les exposants et le panier garni offert par la municipalité ont ravies les participants à la tombola de Noël qui a clôturé l'après-midi. Le spectacle de Noël « Le père Noël a perdu la boule » par le groupe « Les scènes du sud » et le goûter distribué par le Père Noël en personne ont émerveillé les enfants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2021

Ont été votés :

- L'ouverture anticipée de crédits : comme chaque année, il faut autoriser le maire à anticipé les crédits le temps de voter le budget 2022.

- L'ajustement de la provision pour couvrir les risques d'impayés relatifs au loyer de l'appartement au dessus de la mairie.

- Une demande de subvention pour travaux de voirie au titre de la DETR, pour la rénovation du chemin de l'égalité dans sa partie haute et sur les bas côtés. Estimation du coût du projet : 40 841 euros avec une subvention demandée de 80%.

- Des demandes de subvention à la CCGPSL et à Herault Energie pour des équipements vidéo et sons (projet de 2607 euros / subvention de 1 303 euros), pour les équipements de sports et loisirs (budget de 21 800 euros avec une subvention 10 900 euros) et pour l'enfouissement des lignes électriques chemin de l'élagueur (coût approx de 167 000 euros subventionnable par Herault Energie et la CCGPSL).

- Une délibération sur le temps de travail des employés communaux pour suivre les obligations légales de 1607h par an.

Le 11 Décembre : Formation des élus aux gestes de premiers secours.



D'autres formations seront bientôt proposées aux habitants.



Ont participé :

- le 18 janvier, E Riguet, à la commission mutualisation et aide aux communes de la CCGPSL
- le 25 janvier, E Riguet, au conseil communautaire
- le 27 janvier, M. Monleau, à la commission jeunesse et sport de la CCGPSL
- le 01 février : E.Riguet Conseil des Maires

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
UNE BELLE ANNÉE 2022**

Cette année, nous avons eu le plaisir de vous offrir un sac à pain personnalisé aux couleurs de Murles. Du fait du contexte sanitaire, la fête des aînés n'a pas pu être organisée dans de bonnes conditions. Les paniers garnis ont été distribués au domicile.





LOTISSEMENT « LE SAINT JEAN »

Réunion publique de présentation du lotissement « Le saint Jean »

Le jeudi 16 décembre à 18h30, une trentaine de Murlois s'est déplacée pour assister à la réunion de présentation du futur lotissement au sud du village animée par la société « nexity ».

C'est un projet privé à taille humaine et qui respecte le caractère traditionnel de la commune; il apportera une cohérence architectural et des équipements de qualité qui profiteront aux résidents et aux Murlois.

L'essentiel des questions portait sur la sécurité des utilisateurs du chemin de l'élagueur et sur la gestion des eaux pluviales.

Le maire va ouvrir un groupe de travail pour apporter la meilleure réponse pour la rénovation et la sécurisation de ce chemin mitoyen au projet.

Plus d'information, dans cette Bachoca en complément spécial



FIN DES TRAVAUX DU MURET



Opélec

JÉRÔME OLLIVIER

Electricité générale

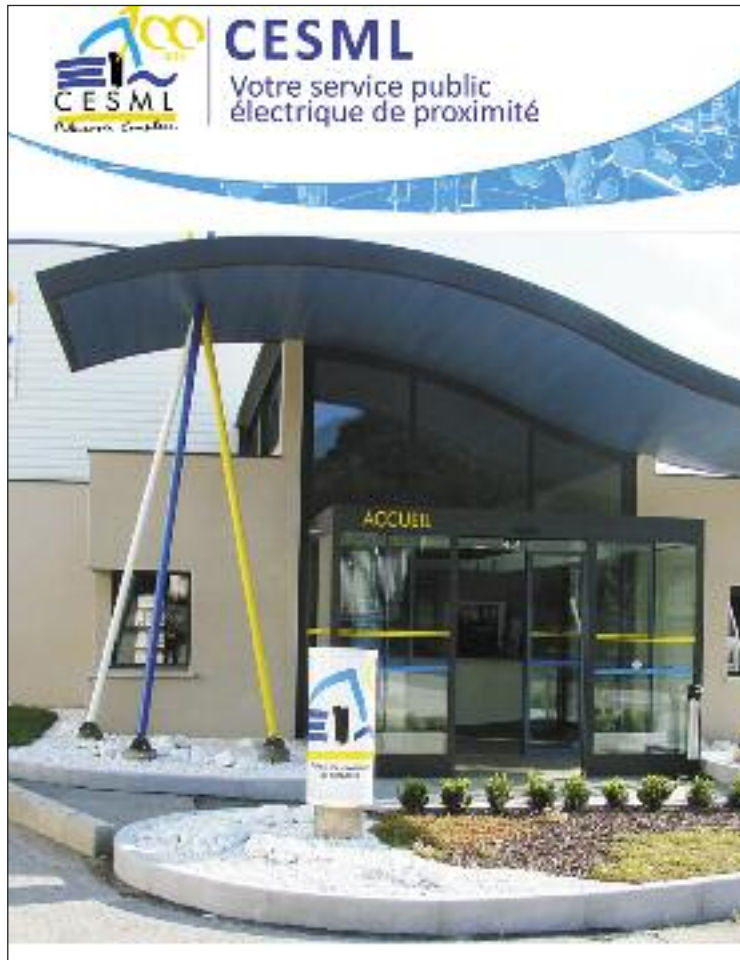
Dépannage et entretien
Courant Fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

6 chemin des palmiers
34080 Murles

site.opelec@gmail.com

07 71 64 14 27

SASL AU CAPITAL de 10000 € - SIRET N° 823 177 374 00011 - RCS DE MONTPELLIER



COMMUNICATION ET ECHANGE

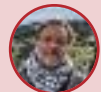
PARTICIPATION EXTRA-COMMUNALE

Pour réfléchir sur les projets suivants :

- aménagement du cimetière,
- élaboration de la charte citoyenne,
- création de l'association de la jeunesse.

Ecrivez à : elusdemurles@gmail.com

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE POUR LA CRÉATION D'UN MONUMENT DÉDIÉ À LA MÉMOIRE



Un monument dédié à la mémoire de ce village, mais aussi plus largement de la région voire de notre pays, doit être construit. C'est la volonté du conseil municipal. Cette idée part également du constat que la commune de Murles n'est pas dotée d'un tel lieu.

Deux personnes volontaires et un élu ont engagé les réflexions qui seront soumises au conseil municipal pour délibérations et vote.

En l'état, nous pensons d'un commun accord qu'il est intéressant que les **jeunes de la commune puissent s'impliquer**. Une **séance de travail va donc être organisée**.

Un courrier leur sera plus particulièrement adressé prochainement.

FÊTE CUBAINE

La fête cubaine organisée par les associations Expressions Murloises et Montpellier Cuba Solidarité, avec le soutien de la mairie, a connu un vif succès. Les 93 participants sont d'abord tombés sous le charme des documentaires variés de la TV Serrana qui avait filmé les vendanges à Caravètes, en 2015.

Le groupe Mamita Bombon a, ensuite, animé l'apéritif dînatoire puis de nombreux participants, enthousiastes, ont rejoint Hani, professeur de salsa, sur la piste de danse.

Mamita Bombon a, toute la soirée, fait résonner les airs cubains traditionnels, pour le plus grand plaisir de tous, danseurs ou non.

Murles a ainsi vécu à l'heure cubaine pour le 20ème anniversaire de Montpellier Cuba Solidarité.



DÉFILÉ DE MODE

Le dimanche 12 décembre, l'association Corpus Anima nous a fait découvrir la collection de JOSEPHINE STORE.



ATELIER CHOCOLAT

Merci Fanny de L'Air O Délices pour l'animation et l'épicerie associative pour l'accueil !.



CONCERT DE JAZZ

Merci à Hugo, Rémi et Esteban du Trio Hugo Guezbar pour leur prestation très appréciée du public venu nombreux.



CONCERT IRLANDAIS

Le Vendredi 28 janvier le groupe SEAMROG nous a fait partager leur passion pour la musique celtique et les chansons traditionnelles.

L'espace Coquin s'est transformé le temps d'une soirée en pub irlandais, en respectant les consignes sanitaires.



AGENDA CULTUREL (DOCUMENT DÉTAILLÉ EN COMPLÉMENT DE CETTE BACHOCA)

COUTURIERES - LE DUO DOM-TOM

26 Février Espace Coquin - 20h30

CONCERT «LE COEUR DÉPLIÉ» - VINCENT FERRAND

18 Mars Espace Coquin - 20h30

COUTURIERES - LE ROI VICTORE

26 Mars Espace Coquin - 20h30

CONCERT «MR PARALLÈLE»

15 Avril Espace Coquin - 20h30

COUTURIERES 3^{ÈME} MURLES ADOS

14 ET 15 Mai Espace Coquin
- 14h / 18h

CONCERT «LULA HELDT»

27 Mai Eglise de Murles - 20h30



MÉDIATHÈQUE DE COMBAILLAUX, MURLES, VAILHAUQUÈS

Fin de l'année sur le thème de l'Égypte Antique à la médiathèque marquée par la soirée du 27 novembre 2021.



Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2022, qui célébrera l'anniversaire de la Médiathèque qui fêtera ses 20 ans d'existence !

Février

- Samedi 12 février de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société animée par l'association Homoludens.
- Vendredi 18 février : Bébés lecteurs à 11h. Sur inscription.

Mars

- Samedi 12 mars de 11h à 12h30 : Matinée jeux de société.
- Vendredi 18 mars : Bébés lecteurs à 11h.
- Du 23 mars au 20 avril. Exposition Vins et Terroirs prêtée par Pierresvives.

Avril

- Samedi 2 avril de 10h à 12h : Atelier "Vin et fermentation : ou comment le sucre se transforme en alcool" proposé par l'association Kimiyo. Gratuit. Sur inscription. Ouvert à tous à partir de 8 ans.
- Suivi d'une dégustation de vins du Domaine de la Jasse et de produits locaux
- Samedi 9 avril de 11h à 12h30 : jeux de société.
- Vendredi 15 avril : Bébés lecteurs à 11h.

Pass sanitaire demandé pour les plus de 12 ans

Renseignements au 04 67 67 03 93
mediatheque.combaillaux@wanadoo.fr
http://www.combaillaux.fr/le_blog_de_la_mediathèque/

TABLES DE PING-PONG

Installation des tables de ping-pong sur l'esplanade.



FAGES

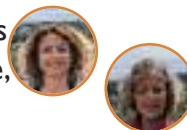
ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES
Tél. / Fax : 04 67 84 42 49
Portable : 06 03 83 83 22

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE LOISIRS

La commission extra-communale (**2 élues, 1 murlois et 6 adolescents**) s'est réunie pour choisir les équipements sportifs et ludiques qui seront installés sur le nouveau terrain de loisirs en bas du village, dont le nom est à trouver ! *Vos propositions sont les bienvenues !*



Une fois le terrain débroussaillé, accessible et clôturé, cet espace de loisirs sera équipé dans un premier temps de : tables de pique-nique, un terrain de foot, une station de street-workout (voir photo pour exemple) et une balançoire nid d'abeille. D'autres équipements seront installés dans les prochaines années.

